



Ottignies-Louvain-la-Neuve

Julie Chantry  
Bourgmestre

A l'attention des directions des établissements  
d'enseignement secondaire  
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et environs

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 20 octobre 2022

**Concerne : 24h Vélos de Louvain-la-Neuve - 26 & 27 octobre**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Pour la première fois, les 24h Vélos de Louvain-la-Neuve se dérouleront durant une période de congés scolaires. Cet événement traditionnel qui n'a pas pu avoir lieu les deux dernières années pour cause de pandémie, attirera donc sans doute encore plus de monde que d'habitude et notamment plus d'élèves des établissements secondaires de Louvain-la-Neuve et des alentours.

Cette présence attendue de très nombreux jeunes de cette tranche d'âge suscite quelques inquiétudes. Afin de limiter les risques, le Conseil communal a décidé **d'interdire la présence en rue des mineurs d'âge du mercredi à partir de 23h jusqu'au lendemain à 7h.**

Par ailleurs, les restrictions spécifiques aux abords du Lac et au Parc de la Source resteront d'application tout au long de l'événement, notamment **l'interdiction d'y détenir ou y consommer de l'alcool après 22h, l'interdiction de musique amplifiée et l'obligation d'emporter tous ses déchets ou de les déposer dans les endroits prévus pour eux.**

Ces ordonnances de Police prévoient qu'en cas de non-respect de ces mesures, une sanction administrative pourra être appliquée qui peut aller de 50 à 350€.

Puis-je vous demander de transmettre ces informations à vos élèves et à leurs parents ?

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de recevoir, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Julie Chantry,  
Bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve